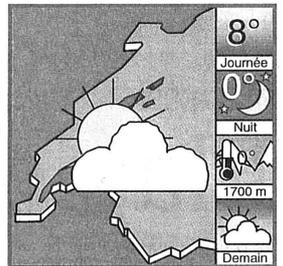


# L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Météo détaillée en page 48

CAMBODGE / Signature des accords de Paris après vingt et un ans de guerre

## La paix des rizières

**E**

**Le miraculé**

Par Guy C. Menusier



Étonnante Asie où le temps paraît n'avoir de prise ni sur les hommes ni sur les choses, où les morts - par millions au Cambodge ces vingt dernières années - et les destructions s'inscrivent certes au passif d'une histoire immémoriale mais se trouvent relativisés par l'ascèse bouddhique. Seule cette « culture » peut fournir la clef d'une réconciliation - mais s'agit-il bien de cela? - qui vient d'aboutir à la signature des accords de paix.

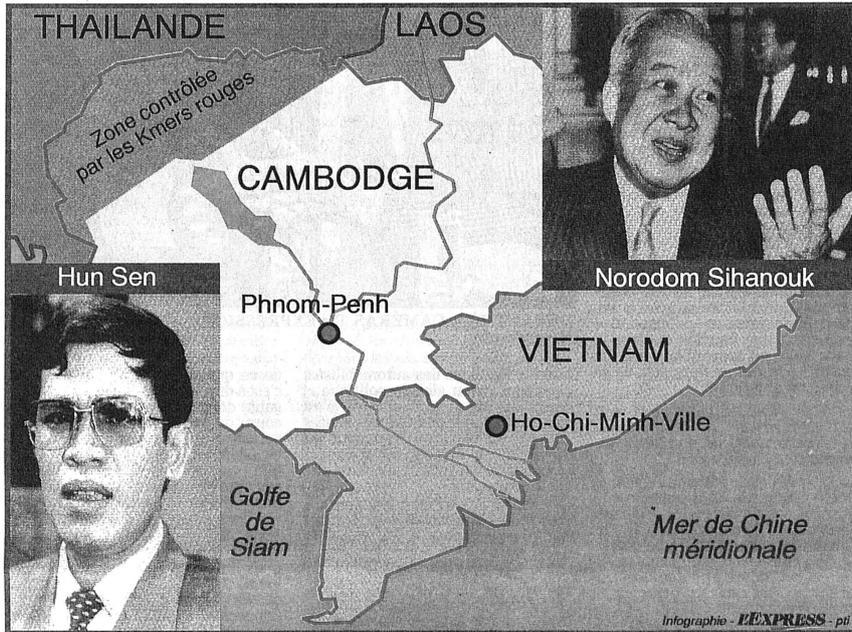
Pour que le sentiment d'intemporalité fût parfait hier au Centre de conférences international de la rue Kléber ne manquait que la présence de Pol Pot, idéologue et leader des Khmers rouges à l'époque de l'enfer révolutionnaire et du génocide. Depuis que l'organisation khmère rouge, renonçant à sa référence communiste pour adopter l'appellation rassurante de Parti du Kampuchéa démocratique, a fait front commun avec les sihanoukistes et la droite nationaliste afin de s'opposer à la mainmise vietnamienne, Pol Pot s'est effacé derrière le souriant et diplomatique Kieu Samphan. Certains assurent que cette retraite ne serait que pur artifice. En réalité, personne n'en sait rien, hormis bien sûr les principaux acteurs du drame cambodgien et les dirigeants chinois.

Ce mystère suffit à nourrir craintes et fantasmes. Mais peu fondée paraît l'hypothèse d'une reconquête militaire par les Khmers rouges. Pour autant, leur rôle politique ne sera pas insignifiant. Dans les campagnes, et en dépit des atrocités qu'ils y commirent dans les années 70, les Khmers rouges conservent de solides positions, cette assise populaire s'expliquant surtout par la haine tenace que vouent les Cambodgiens à l'occupant vietnamien.

Les anciens polpotistes devront toutefois, comme les autres composantes politiques, s'insérer dans un processus de réhabilitation du Cambodge conformément aux accords de Paris, qui prévoient du reste que les Nations Unies exerceront pendant plus d'un an leur contrôle sur le pays. Des élections doivent avoir lieu en 1993; on saura alors si un système démocratique peut fonctionner normalement.

Durant la difficile période de transition, et peut-être au-delà, le prince Norodom Sihanouk jouera évidemment un rôle primordial. Comme il le fit jusqu'à présent dans la guerre, malgré la pauvreté de ses moyens matériels, et au gré d'une insondable diplomatie. Véritable miraculé de la politique, Sihanouk rentrera en héros le mois prochain à Phnom-Penh. Lui seul, et désormais la communauté internationale en convient volontiers, semble à même de fédérer ce pays déchiré par plus de vingt années de guerre.

◇ G. C. M.



**DIX-NEUF SIGNATURES** - Les accords de paix sur le Cambodge ont été signés hier soir à Paris par les représentants des dix-neuf Etats participant à la conférence internationale qui s'était ouverte dans la journée. Ces accords prévoient notamment l'installation à Phnom-Penh d'un gouvernement provisoire formé des trois factions anti-vietnamiennes et de la faction dirigée par Hun Sen. Le prince Norodom Sihanouk, président du Conseil national suprême, a appelé hier les parties cambodgiennes à « une application loyale et scrupuleuse » des accords de paix. Les Nations Unies doivent d'ailleurs veiller pendant un an au respect de ces accords.

● Lire ci-contre notre commentaire « Le miraculé »

Page 3

ALPHA + / J. Cavadini et T. Béguin invités

## Flavio Cotti: retrait de permis!



**CANAL ALPHA +** - Il faudrait retirer son permis au conseiller fédéral Flavio Cotti! C'est, sous la forme de la boutade, l'opinion exprimée par Jean Cavadini, invité avec Thierry Béguin de l'émission « Expression », diffusée ce soir par la télévision régionale neuchâteloise. En avant-première, le conseiller aux Etats libéral et son collègue radical déclarent dans ce numéro qu'en décembre ils ne voteront pas pour celui qu'ils jugent responsable de la victoire du Parti des automobilistes. Ils analysent les résultats des élections et tracent des perspectives intéressantes pour les quatre ans qui vont s'ouvrir. Sur le plateau, ils répondront aux questions de Jean-Luc Vautravers et de Stéphane Sieber (notre photo).

Page 2

## Relents d'exploit

Xamax - Celtic Glasgow sous la loupe



**BONVIN - WADOWCZYK** - Le match de mardi a suscité moult discussions.

La tension est retombée. Mais la rencontre de Coupe d'Europe entre Neuchâtel Xamax et les Ecossais du Celtic de Glasgow, hier, était encore dans tous les esprits. Ces esprits, « L'Express » est allé à leur rencontre... Avec l'entraîneur Roy Hodgson, et avec trois autres passionnés du ballon rond, nous revenons également sur le match proprement dit. Bref, le match de mardi soir par tous les bouts de la lorgnette.

Pages 15 et 37

CANTON DE NEUCHÂTEL

## Trois truands neutralisés sur le fil

Véritable opération anti-gang de la police cantonale hier matin à la Chaux-de-Fonds: sur le coup de 7h57 et dans une action coup de poing de moins d'une minute, trois grands truands de Turin, armés, ont été arrêtés alors qu'ils étaient sur le point d'attaquer une succursale du Crédit foncier. Les dizaines de policiers déployés pour tendre la souricière sont intervenus moins de trois minutes avant l'arrivée des responsables de la banque. Deux complices ont été arrêtés peu après dans d'autres cantons.

Page 13

DISTRICT DE BOUDRY

## Trois équipages bouclent leur ceinture

Trois équipages neuchâtelois s'enverront aujourd'hui de Colombier pour rejoindre Ajaccio (Corse), d'où sera donné le départ officiel d'Air Solidarité 91. Ce troisième raid aérien de l'Amitié Europe-Afrique soutiendra des projets dans l'ensemble des pays africains visités. Au total, un périple de plus de 14.000 kilomètres qui sert de support à une originale opération de mécénat et d'échanges culturels entre les deux continents. Avant de boucler sa ceinture, Charlotte Imhof a bien voulu parler de « son » projet, en fait, celui de l'équipage tout entier, composé de son mari et de Pierre Schlaeppy: la protection des éléphants du Gourma (Mali)...

Page 3



**DÉPART - Derniers préparatifs.**

Page 25

VOTRE SOMMAIRE

- ▶ **LE DÉBAT DES IDÉES** - Page 2.
- ▶ **HORIZONS** - (Suisse, Monde, Entreprendre, Télévision) pages 3-12. Mots croisés page 7. BD page 10. Bourse page 11. Solution mot caché page 12.
- ▶ **NEUCHÂTEL** - (Canton, Ville), pages 13-15. A votre service, page 19. Carnet (avis de naissances et de décès) page 23.
- ▶ **RÉGION** - (District de Boudry, Entre-deux-Lacs, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Celtic du Locle, District de La Chaux-de-Fonds, Cantons voisins et Agenda) pages 25-35. Feuilleton page 29.
- ▶ **SPORTS** - Pages 37-45. Mot caché page 38. Petites annonces page 44. Météo page 48. Concours du 700me page 48.

BERNE / Visite d'Etat du président italien Francesco Cossiga

# L'adhésion de la Suisse à la CE plairait à Rome

Inaugurant une visite officielle de trois jours en Suisse, le président italien Francesco Cossiga a salué hier à Berne le rapprochement entre l'AELE et la Communauté européenne (CE), concrétisé lundi à Luxembourg par la signature de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE). Le chef de l'Etat italien a également assuré la Suisse de son soutien lors d'une éventuelle demande d'adhésion à la CE.

L'Italie appelle en effet de ses vœux une demande d'adhésion de la Suisse à la CE, tout en reconnaissant que les particularismes historiques et politiques du pays peuvent retarder une telle échéance. Pour le chef de la diplomatie italienne, Gianni de Michelis, la Suisse a toutes les chances de voir sa demande examinée en même temps que celle de l'Autriche et de la Suède, à condition qu'elle la fasse à temps.

L'accord intervenu à Luxembourg constitue une étape importante dans le

rapprochement entre la CE et l'AELE. L'Italie souhaite que la signature et la mise en œuvre de l'EEE interviennent le plus rapidement possible, ont également souligné de concert MM. Cossiga et de Michelis, au cours d'une conférence de presse.

M. Cossiga s'est également montré optimiste quant à une prochaine adhésion de la Suisse à la Communauté européenne. Quant à M. de Michelis, il a estimé que la neutralité suisse ne constituait plus un obstacle à cette adhésion.

En début d'après-midi MM. Cossiga et Flavio Cotti, président de la Confédération, se sont entretenus des bouleversements en Europe de l'Est et notamment de la crise yougoslave. «On sent que l'Italie a une attitude favorable vis-à-vis des républiques sécessionnistes yougoslaves et qu'elle est prête à les reconnaître comme indépendantes», a déclaré Christian Meuwly, porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

L'Italie souhaite par ailleurs l'application des règlements sur les transports et le transit et l'augmentation rapide du ferroutage, a précisé le porte-parole en parlant de la rencontre entre M. de Michelis et René Felber, chef du DFAE.

Le gouvernement italien espère en outre que le futur accord sur l'EEE n'aboutira pas à une dégradation des conditions de travail des Italiens résidant en Suisse. A ce propos, M. Felber a répondu que la Suisse n'entendait pas priver les étrangers des avantages acquis. Mais le chef du DFAE a souligné que le statut de saisonnier devra disparaître au profit de permis semblables à ceux en vigueur dans la CE.

Dans son allocution de bienvenue, M. Cotti a déclaré que la Suisse était appelée à reconsidérer ses structures traditionnelles et ses relations internationales. «C'est une philosophie nouvelle faite d'ouverture véritable et de disponibilité qui est demandée à mon pays», a-t-il précisé. /ats



COMPLICITÉ LATINE — Le président italien Cossiga entre les conseillers fédéraux Cotti et Felber.

ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN / Les députés européens jaloux de leurs prérogatives

## Pas de codécision selon Delors

De Strasbourg : Stéphane le Jeune

Saisissant l'occasion de la session du Parlement européen à Strasbourg, la Commission de la CE (Communauté européenne) a tenu à rendre compte hier à tous les parlementaires du succès de mardi matin concernant l'EEE-Espace économique européen. Et son président Jacques Delors leur a répété que dans l'EEE, l'autonomie de décision de la CE était maintenue. Que, par conséquent, les pouvoirs du Parlement étaient tout autant. A plusieurs reprises en effet, le Parlement européen a exprimé ses craintes de voir ses pouvoirs

déjà peu étendus — rognés par une sorte de codécision en matière de législation concernant l'EEE entre les gouvernements des Douze et ceux des sept pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange). La création, prévue dans l'accord EEE, d'une assemblée mixte regroupant des membres des Parlements européen et nationaux des «Sept», ne l'a pas vraiment rassuré. Plusieurs députés ont exprimé ce sentiment hier à Strasbourg, dont Willy De Clerq, libéral belge et président de la commission du Parlement pour les relations économiques extérieures. Ce dernier veut être certain que l'accord EEE n'entraînera pas un nouveau «déficit dé-

mocratique» (terme utilisé dans la CE par ceux qui pensent qu'elle n'est pas assez gérée par des autorités directement élues par les peuples qui la composent). La Commission et le Conseil des ministres de la CE se devaient donc de rassurer: surtout que l'avis conforme du Parlement européen est nécessaire pour que l'accord EEE entre en vigueur!

### Ecologie à la baisse ?

Autre point qui a suscité un intérêt particulier au sein du Parlement européen, surtout parmi les députés socialistes et écologistes: la protection de l'environnement. Les Verts, par la voix de l'Italien Eugenio Melandri, ont ainsi ardemment souhaité que la CE profite de l'EEE pour améliorer ses normes en matière de protection de l'environnement, plutôt qu'elle impose aux pays de l'AELE les siennes plus lâches. Le Danois Jens-Peter Bonde, du groupe Arc en Ciel (régionalistes et écologistes), a renchéri en estimant que la Suisse ainsi que l'Autriche (régionalistes et écologistes) en matière environnementale car, sur le plan écologique, leur prise de conscience plus ancienne et plus profonde les a amenés à mettre en œuvre une législation plus contraignante.

Cela est, certes, vrai, mais les écarts tendent à se réduire. D'ailleurs, vu l'ambiance du temps, Jacques Delors, en réponse, s'est montré persuadé que, dans le domaine de la protection de l'environnement, lorsque l'EEE sera une réalité pour les «19», une synergie se

créera qui poussera «sans nul doute» la législation environnementale de l'EEE «vers le haut».

D'autres questions ont été aussi soulevées, dont une pertinente et qui n'a pas reçu de réponse, car personne, en l'état actuel des choses, ne veut se prononcer même si beaucoup y pensent. Que se passera-t-il, s'est demandé le député italien Giorgio Rossetti, au nom du groupe de la gauche unitaire européenne, si un Etat membre de la CE ou un pays de l'AELE ne ratifie pas l'accord EEE? Peut-être une adhésion à la CE («le plus vite possible»), comme a demandé le député conservateur britannique James Moorhouse!

Au cours de la déclaration du président Delors, quelques aspects ont paru intéressants à relever. Jacques Delors a répété que l'accord EEE n'avait pas été conçu pour faire obstacle à des adhésions futures à la CE trop rapides, mais pour participer à la mise en place de la nouvelle Europe naissante. Il aura du mal à convaincre son monde car, en janvier 1989, lorsque l'idée d'un EEE avait été lancée, elle venait, sans le dire, soutenir la stratégie, toujours défendue, mais à un degré moindre, aujourd'hui dans la CE, d'un approfondissement de la CE d'abord et de son élargissement ensuite. Revirement total donc: le succès de l'EEE et les conséquences qu'il représente pour les pays de l'AELE, constitue, désormais, un «bon bout de chemin» qui les conduira à l'adhésion.

◇ S. J.

## RHÔNE-RHIN

■ 700ME EN QUESTIONS — La réponse à la question institutionnelle posée en page 48 est B. Au Conseil des Etats, vingt cantons sont représentés par deux délégués, et six demi-cantons par un délégué. Cela fait quarante-six conseillers. /E

■ CFF — Le Conseil fédéral n'accepte pas que la Confédération doive verser plus de deux milliards de francs pour équilibrer les comptes des CFF. Il n'a accepté le budget 1992 de l'entreprise qu'à la condition que ce seuil fatidique ne soit pas atteint. Même si l'on tient compte des importantes hausses de tarifs, les dépenses du personnel ont pour effet que les recettes ne suffisent pas pour équilibrer le résultat. L'écart entre recettes et dépenses s'accroît toujours plus. /ats

■ VIVISECTION — Le Conseil fédéral a décidé hier de rejeter l'initiative populaire «pour l'abolition des expériences sur animaux», déposée le 2 octobre 1990 avec plus de 134.000 signatures. Il a chargé le Département de l'économie publique d'élaborer un message sans contre-projet. Cette initiative est la troisième sur ce thème depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des animaux en 1981. /ats

■ PTT — Le Conseil fédéral a approuvé hier le budget des PTT pour 1992, qui prévoit un très modeste bénéfice d'un million de francs, sur un total de recettes de 12,840 milliards de francs. Cette amélioration (on prévoit un déficit de 300 millions pour 1991) est rendue possible par les hausses de tarifs qui devraient entrer en vigueur le 3 février. /ats

■ NUCLÉAIRE — Le Conseil fédéral a décidé de n'autoriser des exportations de matériel nucléaire vers des pays non dotés de l'arme atomique que si l'ensemble de leurs installations nucléaires sont soumises à des garanties d'utilisation pacifique. /ats

■ HAÏTI — Le président haïtien déchu, Jean-Bertrand Aristide, rencontrera demain après-midi à Genève le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), René Felber. Cette rencontre s'insère dans le séjour genevois du président Aristide qui visitera aujourd'hui le Conseil œcuménique des Eglises (COE). /ats

■ ESCROQUERIE — Trois collaborateurs de la succursale vaudoise de la Zurich-Assurances ont rédigé une trentaine de fausses garanties — portant sur plusieurs milliards de francs suisses — sur du papier à lettres muni de l'en-tête de leur employeur. Ces documents, destinés à garantir des emprunts bancaires, ont été remis au cerveau étranger de l'opération actuellement recherché par Interpol, a indiqué hier le juge d'instruction vaudois chargé du dossier depuis la semaine passée. La Zurich Assurances n'a toutefois pas perdu d'argent. /ap

## Ingérence

Le rapporteur sur le racisme du Parlement européen, le travailliste Glyn Ford, a vivement critiqué hier à Strasbourg les résultats des élections fédérales de dimanche, et a dénoncé la «poussée de l'extrême-droite» en Suisse.

Les résultats des élections fédérales, qui s'ajoutent, selon M. Ford, «à d'autres événements récents en Europe, violences raciales, flambée du néo-nazisme en Allemagne, posent le problème du développement des relations entre la CE et la Suisse, à l'aube de l'entrée de Berne dans le tout

nouvel Espace économique européen».

Glyn Ford, qui est également le président de la délégation travailliste au Parlement européen, a estimé que «le scrutin helvétique est une illustration de plus de la montée de la haine raciale sur le continent: la Ligue des tessinois, les Démocrates suisses et le Parti des automobilistes sont», selon M. Ford, «des formations d'extrême-droite qui ont réussi, à coups de slogans chauvins et racistes, à s'affirmer les favoris d'un électoral dégu par la droite traditionnelle». /ats

CONSEIL FÉDÉRAL / Les fiches seront détruites

## Protection de la personnalité oblige

Mauvaise nouvelle pour les historiens: la grande majorité des fiches du Ministère public fédéral seront détruites. Seuls les documents relevant «une grande valeur historique» et ceux faisant l'objet d'une procédure inachevée seront conservés. La consultation des dossiers sera par ailleurs limitée. Quant au poste de médiateur, il disparaîtra l'année prochaine.

Le gouvernement a adopté hier un projet d'arrêté fédéral soumis au référendum. Cet arrêté devra être traité par les deux Chambres au cours de la session d'hiver. Il pourrait ainsi entrer en vigueur le 1er avril 1992, a expliqué le conseiller fédéral Arnold Koller.

Le gouvernement, au grand dam de nombreux historiens suisses, estime que la destruction des documents dont le Ministère public n'a plus besoin correspond à la volonté du parlement. Les Chambres ont en effet transmis des postulates et une motion de la Commission d'enquête parlementaire chargée de se pencher sur le Département fédéral de justice et police allant dans ce sens.

Le tri des documents sera assuré par

le nouveau préposé spécial qui succédera à Walter Gut à la fin de cette année. Quant au poste de médiateur, il sera supprimé au cours de l'année prochaine.

Le nouveau Monsieur Fiches triera les documents. Il conservera environ 5% des textes se rapportant au terrorisme, à l'espionnage, à l'extrémisme et au crime organisé dont le Ministère public a besoin. Il pourra commencer à détruire une bonne partie des 95% restants six mois après l'entrée en vigueur de l'arrêté. Les documents les plus anciens seront les premiers à passer à la trappe.

### Des exceptions

La consultation sera refusée, limitée ou différée lorsque des intérêts publics ou privés prépondérants, une procédure en cours ou des obligations de maintien du secret l'exigent.

Le Conseil fédéral définira toutefois des exceptions. Il souhaite donner aux personnes ayant demandé à consulter leur dossier la possibilité de le faire lorsque ces documents contiennent considérablement plus d'informations que les

fiches. Si tel n'est pas le cas, les personnes concernées ne seront pas avisées. Arnold Koller estime que 10% des dossiers comprennent davantage de renseignements que les fiches.

Le gouvernement aimerait également permettre la consultation lorsqu'un dommage est allégué de manière vraisemblable ou que les documents sont requis dans une procédure.

La destruction de la majorité des fiches s'impose à ses yeux, car des personnes mentionnées n'ont jamais eu la possibilité de rectifier des inscriptions les concernant. Or, «le Conseil fédéral entend accorder la priorité à la protection de la personnalité. Il espère que les historiens comprendront ce choix», a expliqué Arnold Koller.

Les documents ayant une grande valeur historique, par exemple ceux qui concernent l'Union syndicale suisse, la Ligue marxiste révolutionnaire ou le Parti du Travail, seront versés aux Archives fédérales. Mis sous clé pendant 35 ans, ils ne pourront plus être consultés par l'administration.

Le Conseil fédéral ne sait pas encore

quel pourcentage des textes seront préservés, a ajouté Arnold Koller. Il attend un rapport de l'historien Georg Kreis qui devrait être prêt avant la fin de cette année. Il fixera ensuite les critères de sélection par voie d'ordonnance. Il est probable que seuls les dossiers concernant des organisations politiques et quelques personnalités ne seront pas détruits.

Le traitement des demandes des 30.000 personnes qui ont demandé la consultation de leur fiche ainsi que de leur dossier exigerait approximativement 10 années de travail, soit l'équivalent de 110 millions de francs. Le Conseil fédéral, qui entend consacrer huit fois moins de temps et 11 fois moins d'argent à cette tâche, affirme que la solution qu'il propose est la seule qui permette aux personnes lésées de réclamer un dédommagement et d'éviter que leurs prétentions ne soient rendues caduques par la prescription.

La consultation des fiches devrait être terminée à la fin de cette année. Jusqu'à présent, elle a coûté dix millions de francs et occupé 55 personnes. /ap